



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

police et gendarmerie

Question écrite n° 22716

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les projets de restructuration des forces de sécurité police et gendarmerie. Dans de nombreuses villes moyennes, ce projet devrait se traduire par une substitution des forces de police par la gendarmerie. A titre d'exemple, le commissariat de Vitry-le-François devrait laisser place à une gendarmerie. Il lui demande si d'un point de vue financier cette substitution présente un réel avantage. En effet, les gendarmes bénéficient, contrairement aux policiers, d'un certain nombre de droits et notamment en termes de logement. On peut se demander si ce surcoût et l'éventualité de la construction d'une caserne à Vitry-le-François ne risque pas de coûter plus cher que l'économie recherchée.

Texte de la réponse

Le droit à la sécurité partout et pour tous est un droit fondamental de nos concitoyens, que le Gouvernement entend mettre en oeuvre de la meilleure manière possible. Un meilleur partage des charges entre la police et la gendarmerie nationale mérite à ce titre d'être étudié, parmi d'autres moyens comme les redéploiements internes à la police ou l'affectation de moyens nouveaux dans les départements les plus sensibles. Le schéma d'implantation des circonscriptions de sécurité publique résulte en effet, pour l'essentiel, d'une loi du 23 avril 1941 et ne correspond pas toujours aux nouvelles données démographiques et socio-économiques ni à l'état actuel de la délinquance et de la criminalité. Une mission d'analyse approfondie a été confiée, à la suite d'une concertation locale entreprise sous l'égide des préfets, à monsieur le conseiller d'Etat Guy Fougier. Celui-ci a remis son rapport en fin d'année dernière. Le Gouvernement étudiera ses propositions au cas par cas, sans a priori, en concertation avec les élus locaux, et avec les organisations professionnelles. C'est dans ce cadre que sera examinée la situation particulière du commissariat de Vitry-le-François, sur laquelle M. Bouquet, maire de la cité concernée, a déjà attiré l'attention des pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22716

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1998, page 6795

Réponse publiée le : 22 février 1999, page 1106